

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit constitutionnel comparé et européen (4DR2001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 3 ph	Voir ci-dessous	6
Master en droit	Cours: 3 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

MAHON Pascal, Professeur ordinaire.

Objectifs:

Ce cours vise à familiariser les étudiants à l'approche comparative en droit constitutionnel (comme méthode d'analyse), à les sensibiliser à l'existence d'autres systèmes juridiques, en particulier d'autres systèmes constitutionnels, et à les familiariser à l'étude approfondie de certains de ces systèmes, en leur fournissant les méthodes et techniques d'analyse du droit comparé, ainsi qu'à éveiller leur sens critique par rapport aux règles juridiques.

Contenu:

La première partie du cours, générale, est consacrée à la théorie générale du droit comparé et aux développements spécifiques de l'approche comparative dans les études constitutionnelles, ainsi qu'à un survol des différents systèmes de droit (droits d'Europe et d'Amérique, droits d'Afrique et d'Asie, etc.), des diverses formes d'Etat (libéral et démocratique, socialiste, fasciste, théocratique) et des principaux régimes politiques (parlementaires, présidentiels, mixtes). La deuxième partie est dédiée à la présentation et à la comparaison de certains systèmes constitutionnels nationaux, comme ceux des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de la Grande-Bretagne, d'Israël et de l'Allemagne, par exemple (le choix étant ouvert et discuté avec les étudiants). Selon le temps à disposition, une troisième partie pourra s'intéresser quant à elle à la conception d'une liberté spécifique, voire de deux, par exemple la liberté d'expression ou la liberté religieuse, ou d'une institution spécifique, comme la procédure d'impeachment, dans divers systèmes juridiques.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Les étudiants peuvent opter pour un mode alternatif de validation des connaissances, dont les modalités sont déterminées par une annexe au plan d'études.

Documentation:

Les supports relatifs au cours de droit constitutionnel comparé et européen sont distribués ou mis à disposition en ligne, sur le site de la Faculté ou sur Moodle, selon les indications données au début du cours.

Forme de l'enseignement:

Cours.